

# normandie • 3

## caen • alençon • avranches • cherbourg

### Compte rendu de l'instance de proximité 11 juin 2024



**Présents pour la direction:** Laurent Le Mouillour, Maud De Bohan, Mickael Goavec, Fanny Ausina-Defosse, Virginie Depond, Christophe Miguel.

**Présents RP:** Marc Michel-Dhérissart, Stéphanie Desgranges, Carole Lefrançois, Fabrice Lefeuvre.

#### Point 1. CSSCT

Rapport d'enquête DGI. Lors de cette présentation du rapport, Jean-Yves Gélébart (alertant et ancien représentant du personnel) est intervenu en visioconférence.

Il ressort du rapport d'enquête paritaire (JY Gélébart RP et Fanny Defosse RRRH) que le salarié concerné s'est placé dans une situation d'incompréhension sur sa situation à long terme lors de son retour dans l'entreprise. Les entretiens menés avec le salarié n'ont pas permis de lever cette incompréhension. Des préconisations sont faites si un tel cas devait se présenter à nouveau.

#### Enquête service communication.

L'enquête a fait l'objet d'une restitution lors d'une réunion extraordinaire des IP de Caen et Rouen le 31 mai 2024. Le directeur a assuré qu'un plan d'action va être mis en place.

#### Présentation du plan de développement des compétences 2023 (PDC)

L'année 2023 est marquée par l'arrivée de nouveaux outils applicatifs (NewsBoard, Open Média) qui ont nécessité de nombreuses heures de formation. Le budget alloué au budget des applications « métiers » a nécessairement impacté le budget disponible pour des formations orientées sur le développement personnel. On note une augmentation du nombre de stagiaires mais paradoxalement une baisse du nombre d'heures : les stages sont donc plus courts.

Un point particulier a été soulevé :

- Les formations sur « écran tactiles » ont-elles été dispensées au CDD : ce point est à vérifier.

### Présentation du bilan Diversité et égalité des chances.

Lors de la présentation du bilan diversité il a été énoncé que le bilan est « *en phase avec nos objectifs* ». Les opérations de communication menées au long de l'année ont été rappelées.

Le bilan fait apparaître une poursuite de la disparité sur le chapitre de la mixité homme / femme. L'objectif visé était de 46 % de femmes sur le global du personnel, il est à l'heure actuelle de 35%. Il a été souligné que les embauches de l'année 2023 (80 % d'hommes, 20 % de femmes) contribuent à maintenir, voire amplifier ce déséquilibre. La direction évoque des pistes d'amélioration, notamment sur les métiers techniques. Parmi les pistes évoquées, la direction évoque la republication de certaines offres de postes si « le genre le moins représenté n'est pas présent dans les candidatures » ou la possibilité de participer à des salons professionnels pour susciter des candidatures.

### Semaine de 4 jours

Une réunion s'est tenue le 30 mai, un relevé de conclusions va être envoyé. Les discussions sont toujours en cours. Le sens de déploiement de la semaine de 4 jours est de privilégier le collectif par rapport aux cas particuliers.

### Rapprochement France 3 / France Bleu

Le directeur a rappelé la situation nouvelle issue de la dissolution de l'assemblée nationale : le projet de loi sur l'audiovisuel public est, pour le moment, « laissé en l'état ». Au niveau local, la collaboration peut se poursuivre (débat pour les législatives). Il y a une volonté de poursuivre les collaborations entre les antennes en attendant de futures décisions ou orientations politiques.

### Demande de reconversion d'une scripte vers le métier de rédacteur

Il a été rappelé le calendrier (tests d'aptitude) avant d'engager la formation. L'appel d'offres de formation est en cours par l'UFTV. Le dossier n'est plus dans la main de la direction régionale.

### Point service documentation

Sur le planning BRI de la semaine 24, une salariée du service documentation est placée en « détachement doc rémi Mauger ». Pour rappel, Rémi Mauger, journaliste retraité de l'antenne de Caen poursuit une carrière de réalisateur. L'appel à une collaboration avec un salarié de l'antenne de Caen est, de ce fait, surprenant et a suscité des questions dans un service déjà en crise. Sur le choix de la salariée en charge de ce détachement, le rédacteur en chef affirme qu'il pourrait s'agir d'un choix du réalisateur issu de relations d'affinité avec la documentaliste. Ce point souligne que les compétences des autres documentalistes ne sont pas en cause. Pour aménager ce détachement, le rédacteur en chef, avec l'UOA, ont trouvé un moyen par le biais d'un contrat de « production industrielle ». Ce détachement et la méthode employée ont surpris le directeur régional et la déléguée à l'antenne qui n'ont pas été informés préalablement de cet arrangement. Le directeur régional a par ailleurs affirmé qu'il ne souhaitait pas que cette façon de faire se reproduise. Le rédacteur en chef a précisé qu'il devait communiquer sur ce détachement lors d'une réunion de service prévue le mercredi 29 mai, annulée en raison des préparatifs des éditions spéciales D-DAY. Cette absence de communication tend un peu plus les relations dans le service et met en danger certains agents.

Le rédacteur en chef a souhaité s'exprimer sur le service mais a noté qu'un des représentants RP faisant partie du service il lui a été difficile de parler. De ce fait, j'ai quitté volontairement et momentanément la réunion le temps de la communication du rédacteur en chef sur la situation du

service. Il convient de mentionner que des alertes sur une pratique inappropriée des outils documentaires ou sur des changements de planification dans le service qui impactent le travail ont été faites au rédacteur en chef par mail ou messages whatsapp. Ces alertes sont restées pour le moment sans réponse.

## Montage des feuillets

En début de saison, le montage des feuillets était prévu sur 4 jours de montage, il est désormais de 3 jours. Le chef de centre précise que les monteurs ont toujours la possibilité de monter en 4 jours s'ils le jugent nécessaire et que cette demande ne sera pas refusée.

## Point 2. Antenne

### Bilan flamme olympique

Dans l'ensemble le bilan est positif, c'est une belle réussite avec un « rendu antenne » satisfaisant. Il a été cependant souligné la faiblesse des moyens de montage affectés ce jour précis : seulement deux monteurs d'actu et deux monteurs sur des produits « froids », dont l'un a été finalement affecté au dernier moment sur l'actu.

### Bilan semaine du 80<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement

La direction félicite les salariés de l'antenne de Caen : un personnel motivé, beaucoup de travail ont donné de beaux produits à l'antenne et dans les journaux. Le plateau JT était très bien placé en comparaison d'autres offres télévisées.

Pour l'antenne, les chiffres d'audience sont au rendez-vous avec des produits et documentaires qualitatifs. Petite nuance pour les émissions diffusées dans le créneau du matin (ICI il y a 80 ans...), un créneau horaire difficile. Une rediffusion de ces programmes est envisagée.

Les représentants des salariés partagent ce bilan mais avec des petits bémols sur des problèmes de planification de monteurs le 6 juin ou d'OPS le week-end des 8 et 9 juin.

## Point 3. Emploi / Formation

- Annonce de la mutation de N. Dalaudier avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> juillet.
- Poste de JRI : les entretiens auront lieu fin juin. Tous les candidats ne seront pas reçus.
- Poste de JRI Bézard : le poste sera affiché plus tard.
- Poste de monteur : les entretiens auront lieu fin juin. Tous les candidats ne seront pas reçus.
- Poste de chargé de prod : Les entretiens ont eu lieu. Décision en attente.

### Contrat auto entrepreneur / intermittent

Proposition d'un monteur, par ailleurs pilote de drone de fournir des images. La question est en attente du retour du service juridique pour savoir si cette collaboration est possible.

### Déploiement nouvelle version AVID en régie

Le déploiement sera effectif courant juillet et les salariés seront formés.

Le directeur a souhaité faire un point sur l'agression d'une salariée le 9 juin soir lors d'une manifestation spontanée à la suite des résultats des élections européennes. Le directeur précise qu'il déposera plainte et a souhaité échanger avec les représentants du personnel. Le rédacteur en chef fera un point en conférence de rédaction sur les mesures de précaution à prendre. Le directeur régional évoque la difficulté de sécuriser le tournage des manifestations « spontanées » et non encadrées.

## Point 4. Marche de l'établissement

---

- Accès au site pour les personnes handicapées : un devis de matériel de type « ferme porte » est en cours.
- Local vélo : le poste de gardiennage peut désormais ouvrir le local pour les personnels non titulaires.
- La société DERICHEBOURG est contactée pour la fourniture d'un distributeur de serviettes hygiéniques.

## Prochaine réunion de l'instance de proximité le 2 juillet 2024 dans laquelle sera présenté le bilan de la médecine du travail.

---

N'hésitez pas à adresser vos questions à Marc.

Vos élus FO de proximité : **François Ormain et Marc Michel-Dherissart**